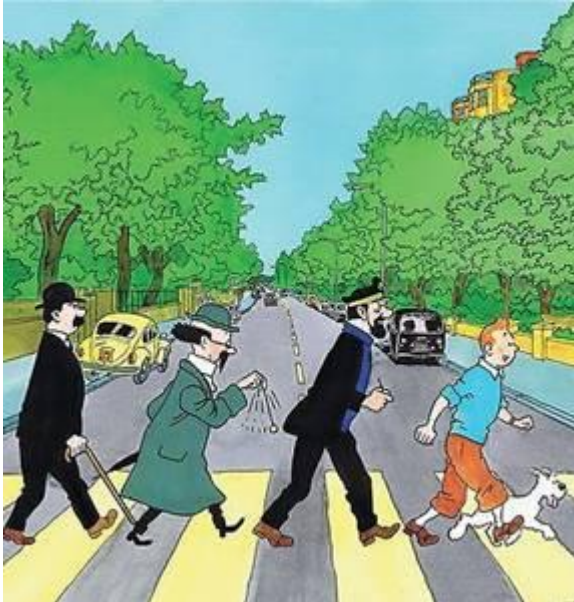
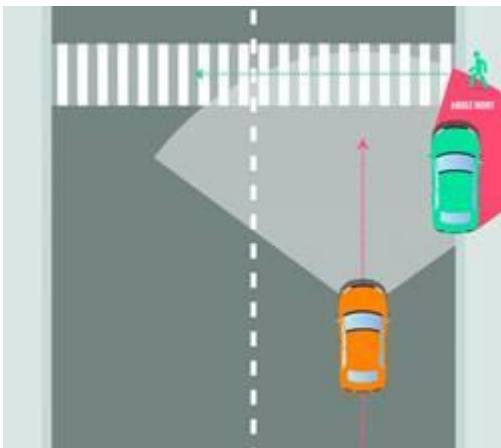


Ce mois-ci, voici quelques conseils pour réduire le risque d'accident en tant que piéton :

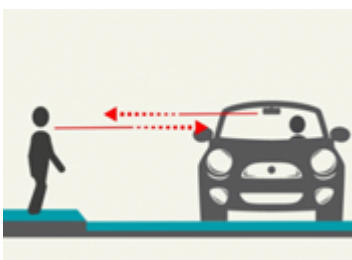
- Marchez sur les dispositifs prévus pour les piétons et traversez sur les passages piétons en respectant les feux de signalisation. S'il y a un passage pour piétons à moins de 50 mètres vous devez l'emprunter !



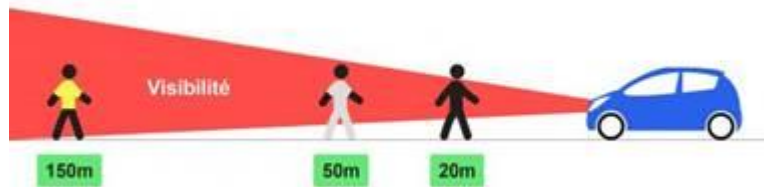
- Traversez à un endroit dégagé. Si vous êtes masqué par un obstacle (bus, voitures stationnées, containers, etc.), arrêtez-vous à la limite et vérifiez qu'il n'y a pas de véhicule en approche avant de continuer votre traversée



- Même lorsque vous avez priorité, le conducteur peut ne pas vous voir. Cherchez un contact visuel avec le conducteur et indiquez-lui vos intentions.



- Soyez visible. Portez des vêtements clairs ou des accessoires rétro-réfléchissants quand il fait sombre. On vous verra à 150 mètres, soit l'équivalent d'un terrain de foot et demi, contre 20 mètres avec des vêtements sombres !



Tout ceci devrait vous permettre de ne pas vous faire incruster dans le pare-brise d'un chauffard...

